Ensemble En Terre de Camargue

avril / mai / juin 2011 www.terredecamargue.fr

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

1er prix

2nd prix

3ème prix

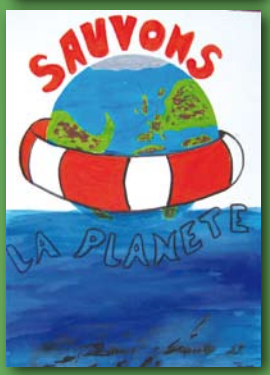

prix spécial

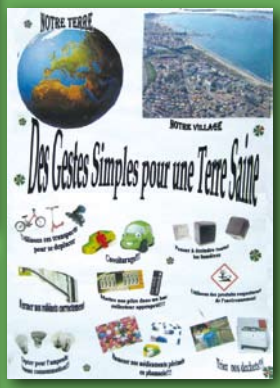

9
numéro

Concours de slogans illustrés :
en couverture, quelques unes des 32 créations des enfants du territoire qui ont concouru pour la fête de l'environnement.

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

- Budget et Fiscalité locale p.3 et 4
- Compostage p.5, Toxiques p.6
- Base Nautique p. 9
- Canton Pass p.10
- WEB : portail des bibliothèques

SOMMAIRE

ADMINISTRATION
Budget 2011 p.3
Accueil des usagers p.3
Fiscalité locale p.4

CHRONIQUE DU TRI
Compostage p.5
Déchets toxiques p.6
Fête de l'Environnement p.7
Divers p.8

TRAVAUX
Ports maritimes de plaisance p.8
Bibliothèque St Laurent p.8
Base nautique p.9
Restaurant scolaire p.9

SPORT
Canton Pass 2011 p.10
Aviron / challenge entreprises p.10
Tournoi Guillamon p.10
Voile scolaire p.10
Boule p.10

CULTURE
Ateliers de rap p.11
Modernisation portail WEB des bibliothèques p.11

DIVERS
Partenariat Public/Privé p.12

Ensemble, en Terre de Camargue est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), vivers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.

Imprimé sur papier recyclé

Edito
du Président de la CCTC

Le 11 avril dernier, les conseillers communautaires ont voté le **budget 2011 (p.3)** pour une action ambitieuse et cohérente. Ce même jour, ils ont accepté ma proposition de ne pas voter, dans le cadre de la **réforme de la Taxe Professionnelle (p. 4)** d'augmentation de produits ou de taxes supplémentaires qui pourraient peser sur les ménages du territoire et ont validé un projet permettant à la fois de maîtriser nos finances publiques et d'innover dans les différents domaines de compétence de la Communauté de communes...

Dans le domaine de l'environnement, je suis heureux d'annoncer que la CCTC propose désormais à ses administrés de s'engager dans le **compostage (p.5**) en mettant à leur disposition matériel et suivi technique. Je profite de cette occasion pour rappeler que la gestion de la pollution passe forcément par le service public qui assure le transfert des déchets vers les filières adéquates (exemple des **toxiques p.6)** et pour lancer un appel à l'éco-citoyenneté et au **civisme (p. 8)** de tous auquel je veux croire.

La Communauté innove également en lançant de nombreux travaux... au niveau des **ports maritimes de plaisance (p.8)** dont nous avons la gestion, mais également avec la rénovation du toit de la **bibliothèque intercommunale (p.8)** située à Saint Laurent d'Aigouze. Nous venons de plus de recevoir l'**Avant-Projet de la Base Nautique du Vidourle (p.9)** qui nous séduit grandement et nous pouvons avancer que le gros chantier 2011 du **restaurant scolaire Chloée Dusfourd (p.9)** sera prêt pour la rentrée des enfants en septembre !

Du côté de la culture, des loisirs et des sports aussi, les choses bougent... une première battle hip hop a eu lieu sur le territoire ce 15 mai et des **ateliers rap** (p.11) vont suivre ... un nouveau **portail web** (p.11) pour les usagers du réseau de lecture publique et des bibliothèques ... et, pour les jeunes de 11 à 16 ans, un **Canton Pass (p.10)** nouvelle formule...

Bonne lecture à toutes et à tous.

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, Service communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
Service Communication CCTC

Photos :
Service Communication CCTC

Illustrations:
Service Communication CCTC, Cabinet Wafflard, Da Storm.

Impression:
JF Impression, Montpellier
Tél : 04 67 27 34 11

Dépôt légal: mai 2011

ISSN: 1967-7073

Edité à 17 000 exemplaires

Service Communication
Communauté de Communes Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

BUDGET 2011

Cette année, la CCTC consacre 1 958 EUROS par habitant (population INSEE)

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire du 4 avril, le budget 2011 de la Communauté de communes Terre de Camargue a été voté le 11 avril dernier. Comme en 2010, ces budgets s'inscrivent dans un contexte financier macro-économique particulièrement contraint, mais localement maitrisé. Cette situation amène la collectivité à poursuivre sa gestion rigoureuse pour pouvoir mettre en œuvre une politique dynamique en matière d'investissements en réalisant son programme d'actions innovantes et durables au service des Aigues-Mortais, des Graulens et des Saint Laurentais.

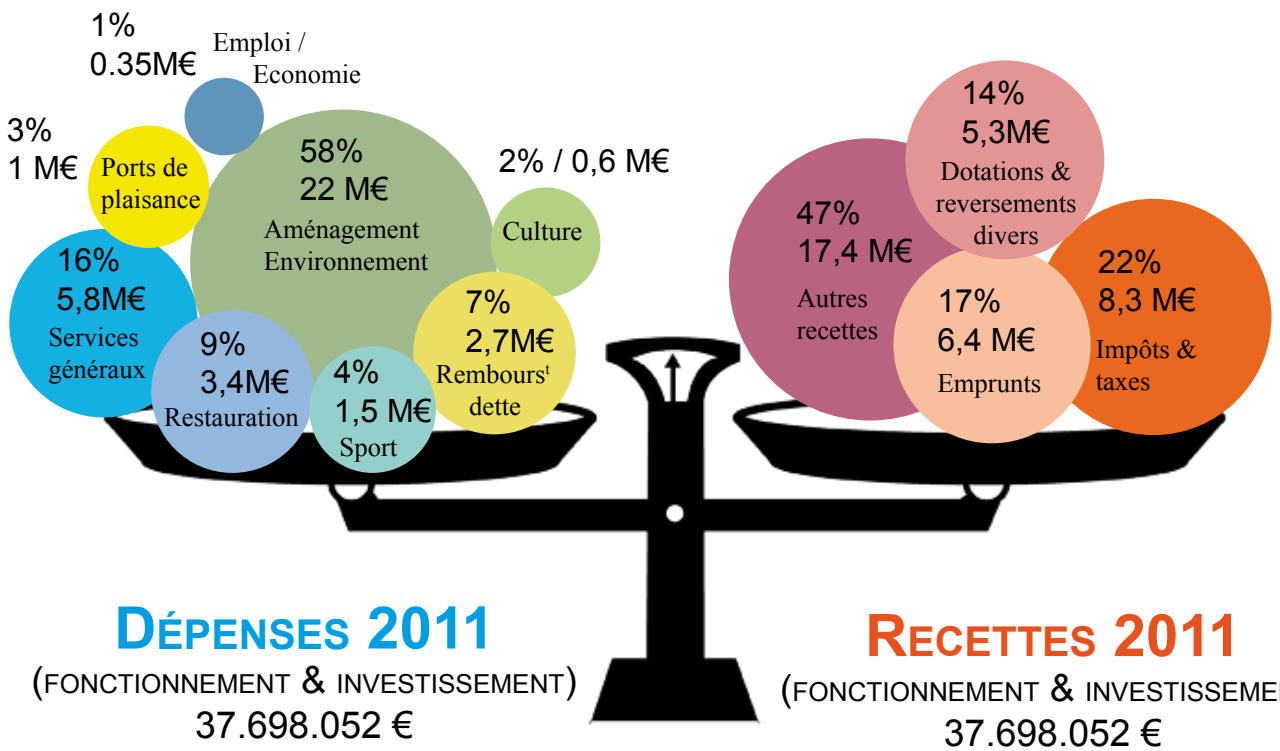

DÉPENSES 2011
(FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT)
37.698.052 €

RECETTES 2011
(FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT)
37.698.052 €

Nouvel accueil téléphonique

Désormais, en téléphonant au 04 66 73 91 20 (accueil au siège de la CCTC) vous pouvez accéder directement au service qui vous concerne en tapant :

1. ENVIRONNEMENT (collectes des ordures ménagères, équipements en bacs etc.)
2. DROIT DES SOLS (urbanisme)
3. COMPTABILITE
4. COMMANDE PUBLIQUE
5. HYDRAULIQUE & ECLAIRAGE PUBLIC

Pour joindre un agent d'accueil, il suffit de patienter.

Droit des sols (urbanisme)

Accueil physique

lundi : *9H-11H45*
mardi : *8H30-11H45*
mercredi : *8H30-11H45*
jeudi : *13H30-17H45*

Accueil téléphonique

04 66 73 91 20
+ taper '2'

lundi, mardi, mercredi : *8H-12H et 13H30-15H30*
jeudi : *8H-12H et13H30-17H30*
vendredi : *8H-12H*

FISCALITE LOCALE

une nouvelle distribution des impôts locaux

Depuis sa création en 2001, la Communauté de communes Terre de Camargue percevait de la part des entreprises le produit de la **Taxe Professionnelle** (TP) qu'elle reversait en partie à ses communes membres[1].
Depuis le 1er janvier 2010, la TP est définitivement supprimée et remplacée par un nouveau **panier fiscal** composé :

1 par la **Contribution Economique Territoriale**[2] (CET) qui concernera uniquement les entreprises.

2 par certaines **taxes «ménages»** afin de garantir le même niveau de recette qu'avec l'ancienne TP
Léopold ROSSO explique : *« la part que le contribuable payait au département sur sa Taxe d'Habitation et la part de Taxe Foncière sur le Non bâti (TFNB) qu'il payait à la Région seront désormais versées à la CCTC. Il ne s'agit pas de taxes «en plus » mais de changement de collectivité bénéficiaire… De plus, au dernier conseil, nous n'avons pas voté de produits supplémentaires de TH ou de TFNB ni de taxation complémentaire en matière de foncier sur les propriétés bâties. Les élus et moi-même tenions à ce que la TP ne pèse pas sur les ménages de la Communauté »*. Ainsi, les taux d'imposition appliqués à la rentrée 2011 seront donc de 10,36% pour la TH et de 3,56% pour la TFNB (équivalents aux taux 2010). Quant au taux de TFB, celui-ci a été fixé à 0,00%...

3 par l'**Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux** qui viendra compléter ce panier fiscal.

4 par transferts d'impôts d'Etat

5 par dotations de compensations et GIR (garantie individuelle de ressource)

1 : La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a instauré le mécanisme de la taxe professionnelle unique pour les communes membres d'un même EPCI.

2 : La CET est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), dont le taux est fixé par la CCTC et est assise sur les bases foncières, et de la cotisation foncière sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux quant à lui est arrêté nationalement selon un barème progressif et qui est due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires au moins égal à 152 500 €.

> Pour plus de renseignements http://www.economie.gouv.fr

tous au numérique !

LA TÉLÉ **TOUT NUMÉRIQUE**, C'EST POUR BIENTÔT …

Le remplacement de la diffusion analogique hertzienne par la diffusion numérique est prévu au **29 novembre 2011** pour le Gard. Les téléspectateurs qui regardent la télévision par une antenne râteau ou intérieure devront, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision.
Pour plus d'informations :

0970 818 818

www.tousaunumerique.fr

L'eau du robinet, partenaire de votre quotidien

24h sur 24 et 365 jours par an, nous veillons à la qualité de votre eau et œuvrons à la protection des rivières.

Pour en savoir plus sur votre eau et accéder à votre agence clientèle :
www.sdei.tm.fr
N°Azur 0 810 363 363
du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi, de 8h à 13h

suez environnement Sdei

CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

COMPOSTAGE

Tentez-le avec la CCTC !

*Le **compostage** est la transformation de la matière décomposable des déchets en un engrais à l'apparence d'un terreau.*

Nos partenaires :

ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

LE GARD CONSEIL GENERAL

POUR LES PARTICULIERS

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!
Les déchets organiques - épluchures, déchets de jardin et certains restes de repas peuvent facilement être transformés en compost, directement chez vous...
La CCTC met désormais à votre disposition des composteurs individuels accompagnés de guides explicatifs et d'une assistance technique. En contre-partie, il est demandé à l'usager de signer une convention et de contribuer financièrement à hauteur de 10 € pour un composteur de 325L et de 15 € pour un composteur de 600 L.
Ainsi, moyennant un entretien rudimentaire, en quelques mois, chacun pourra disposer de son propre compost (engrais) !

> Contact
04 66 73 91 28

POUR PROFESSIONNELS

La plate-forme de compostage de l'Espiguette a été réhabilitée et, depuis début avril, un agent de la CCTC accueille les professionnels du territoire afin qu'ils y déposent leurs déchets verts propres (tontes, feuillages, branchages, troncs de diamètre inférieur à 20 cm) sans limitation de quantité.
Ces déchets verts seront stockés avant d'être broyés. Le compostage durera environ 6 mois au terme desquels ces déchets seront transformés en engrais.
La CCTC a souhaité s'engager dans une démarche de qualité : le compost produit répond à une norme très stricte et pourra notamment être utilisé en agriculture biologique.
> **Plate-forme de compostage**, route de l'Espiguette (derrière la déchèterie)
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17 h30.
> Même procédure d'enregistrement des professionnels que pour les déchèteries.
Tarif : 10 € / m^3
> Contact : 04 66 73 13 65

Déchets toxiques

Ces déchets que nous connaissons mal ...

Vous envisagez prochainement un atelier bricolage à la maison? Repeindre les volets, faire le nettoyage de printemps de votre garage, faire la vidange de la voiture, changer des ampoules basse consommation en fin de vie etc. Savez-vous que ces gestes, en apparence anodins, représentent un réel danger pour l'environnement ? Voici quelques pistes pour vous éclairer sur les gestes à adopter...

Les déchets toxiques représentent un risque pour l'environnement (pollution des sols et de l'eau par des métaux lourds et des huiles, dangers pour les êtres vivants...) et pour la santé humaine.

Les toxiques ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle classique, un bac de tri et encore moins abandonnés dans la nature!

Néons/Lampes
basse consommation

Batteries
automobiles

Toxiques liquides
peintures, solvants, acides, bases + **contenants et emballages**

Piles

La solution ?
La DECHETERIE !

Radiographies

DEEE
déchets d'équipement électrique et électronique (réfrigérateurs, plaques de cuisson, écrans, outillage électrique, téléphones portables, cumulus, chaudière, jouets électroniques etc.)

Huiles de vidange
Filtres à huile

Huiles de friture

Des CONTENANTS SPECIFIQUES vous attendent dans votre réseau intercommunal de déchèteries et de Points Propres ... Des entreprises spécialisées et dûment autorisées les collecteront et les transporteront vers les filières de dépollution adéquates !

Éco-systèmes

récylum

Fête de l'environnement 2011

en photos ...

la 2ème édition s'est déroulée du 5 au 9 avril

Mardi : cérémonie de récompense des concours de nouvelles et slogans illustrés / Mercredi : Rassemblement des centres

aérés des 3 communes membres, Eco-expo en partenariat avec l'ASAP, spectacle, gôuter, jeux sur le tri sélectif...

Jeudi : visite de la station d'épuration (5èmes du collège) / repas bio dans les restaurants intercommunaux

Vendredi : conférences / Samedi : Rando collective, pique nique, apéritif en musique à la Cabane du Boucanet (Puig)
S. Condé, A. Brachet, L. Rosso et une partie de l'équipe organisatrice...

Et la Maison des vins, Le Seaquarium, le Cinéma Vog, Restaurant La Licorne, Fromagerie Port-Royal, commerçants du marché, Caveau Royal, Mairie Grau du Roi, Le Providence, Le dé d'or, Lady Rose, Camargue et tradition, Christine D, SOCOMAP, bijouterie ORCA, Au bouquet d'or, Ribera, au Grau du Roi, le Restaurants les Voyageurs, Le Glacier, Le Grill à Saint Laurent, Weldom, Jean-Jacques Bricolage, VECAMA, carrosserie Barthelot, Meubles du littoral, Mairie d' Aigues-Mortes .... et Décoration Métal à Caissargues

Camions de collecte

Au total, ce sont 13 véhicules qui permettent de collecter les différents déchets de la Communauté de communes... 7 benettes pour collecter les centres des villes, 5 camions de 22 m3 et un de 16 m3. Vous les avez peut-être repérés... ils sont désormais décorés aux couleurs de la Communauté de communes!

Déchets

Lorsque la négligence devient incivilité

Qui n'a jamais vu, souvent à la nuit tombée, un chat, un chien ou un goéland éventrer un sac de déchets et transformer du coup le trottoir en décharge sauvage ?

C'est pour éviter ces désagréments (environnementaux, sanitaires et visuels) que la Communauté de communes demande à tous de déposer les déchets dans des containers prévus à cet effet que la collectivité vous fournit gratuitement et sur demande. Si vous n'avez pas la place suffisante pour disposer d'un bac sur roues, une poubelle de 35 L peut vous être livrée.

Renseignements : 04 66 73 91 28.

Un déchet déposé n'importe où, n'importe comment peut coûter jusqu'à 150 € (Contravention de 2ème classe Art. R632-1 du Code Pénal modifié par décret n02007-1388 du 26 sept.2007)

Guide des déchets

Pour professionnels

La Communauté de communes offre un service public complet de gestion des déchets à destination des professionnels du territoire.

Un petit guide reprenant les principales informations sur les collectes des **cartons, verres et huiles** et sur les **déchèteries** est téléchargeable sur le site : www.terredecamargue.fr ou peut vous être remis sur simple demande.

> Renseignements : 04 66 73 91 28.

ECO EMBALLAGES

Ports maritimes de plaisance

Préparation de la saison 2011

Au cours du 1er trimestre 2011, 16 bornes avec gestion «à pastille» et clé permettant de contrôler les consommations d'eau et d'électricité des plaisanciers ont été installées sur l'ensemble du port d'Aigues-Mortes; les 2 secteurs restants seront équipés lors des 3ème et 4ème trimestre 2011. En avril, un second ponton flottant d'une capacité de 7 places a été créé. L'alimentation interviendra dans un second temps. Le ponton flottant au Grau du Roi est raccordé en eau et électricité depuis février 2011.

> Renseignements au 04 66 73 91 35

Rénovation

Toit de la bibliothèque intercommunale à St Laurent d'Aigouze

Suite au vote du budget primitif 2011, les services s'activent pour lancer le cahier des charges de la réfection de la toiture de la future médiathèque intercommunale située rue Baroncelli (ancienne école) à Saint Laurent d'Aigouze.

Base Nautique : L'Avant-Projet se précise ...

coût approximatif
350 000 €uros

Le Grau du Roi - Vidourle

Le projet de rénovation et reconstruction de la base nautique est sur les rails ! C'est le Cabinet d'Architecture WAFFLART (de Teyran), retenu suite à une procédure adaptée en août 2010 qui «planche» actuellement sur la finalisation de l'Avant-Projet Sommaire (de la base nautique et de ses abords).

Les services de la Communauté de communes suivent de près le projet et montent actuellement des dossiers afin d'obtenir des subventions. A priori, le Projet Définitif devrait être bouclé avant l'été. A suivre ...

Vue depuis le portail - Image : Cabinet WAFFLARD

accès à la berge - Image : Cabinet WAFFLARD

Restaurant scolaire intercommunal : ça avance!

Saint Laurent d'Aigouze

coût intégralement supporté par la CCTC : **1,2 million d'€uros**

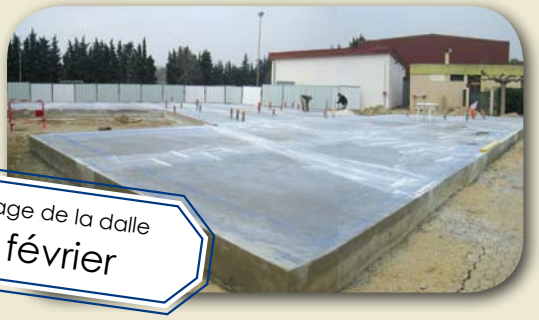

coulage de la dalle
9 février

ossature bois
fin avril

second oeuvre
depuis fin avril

Conformément à la demande de la CCTC, maître d'ouvrage du projet, le restaurant scolaire intercommunal de Saint Laurent d'Aigouze est sorti de terre dans les 3 premiers mois de l'année.

Le gros béton, les semelles et les longrines ont été «coulées» dès le milieu du mois de janvier. L'entreprise de gros œuvre a alors entrepris la mise en œuvre du tout venant. Le coulage de la dalle s'est fait le 7 janvier. Une attention particulière a été demandée à l'entreprise pour que les camions de béton ne perturbent pas les entrées et sorties de l'école. Quelques jours après, les premiers éléments de la structure bois ont fait leur apparition sur le chantier... Fin avril, les cloisons étaient terminées et le plombier et l'électricien pouvaient poser leurs appareils. Dès le mois de mai, la pompe à chaleur devrait être installée et à la fin du mois les techniciens commenceront à implanter les panneaux solaires...

A l'issue de la dernière réunion de chantier, le Président de la CCTC, L. ROSSO a déclaré satisfait :*«Grâce à la bonne coordination de tous, les plannings sont respectés et nous tiendrons nos engagements avec une ouverture pour la rentrée, début septembre»*.

Loisirs jeunesse

Préparer ses loisirs d'été avec le Canton Pass

La Communauté de communes propose, aux jeunes de 11 à 18 ans résidants sur le territoire, un chéquier qui leur permettra de préparer leur été... avec des **activités à tarif très préférentiel**...
Le Canton Pass est valable du 1er juillet au 31 décembre et coûte 40 €*.
Il sera mis en vente à partir du 27 juin à Aigues-Mortes (Communauté de communes, 26 quai des croisades / médiathèque, Bd Gambetta), à Le Grau du Roi (Bibliothèque, Palais des sports / Vie scolaire, allée V. Hugo) et à St Laurent (bibliothèque, Bd A. David Neel / Restaurant scolaire Chloé Dufourd).
> Pour connaître le point de vente le plus proche de chez vous et pour informations générales : 04 66 73 93 14.

* : chèques CAF acceptés.

LES ACTIVITES

Accrobranche, activités aquatiques et nautiques, quad, paintball, jet ski, course camarguaise, cinéma, déjeuner au bord de l'eau, mini golf, sorties en mer, promenade à cheval, bowling, livres, revues et bouée tractée (nouveau).

Côté mer ...

Voile scolaire / 2011

En 2011, la Communauté de communes organise et finance 72 séances de voile (40 séances au printemps et 32 séances à l'automne) à l'attention des scolaires. Le prestataire choisi est l'école de voile UCPA / Port Camargue et le transporteur des Courriers du Midi. Les cours dureront 2H30 avec 2 moniteurs par groupe de 12 embarcations (catamarans) et un moniteur coordinateur qui assurera la sécurité générale.

Aviron

La Base Nautique intercommunale du Vidourle accueillera le 28 mai à partir de 9h le XIème challenge des entreprises organisé par l'Aviron Club Terre de Camargue. Cette journée consiste en des courses en ligne entre équipes de rameurs qui concourent au nom de leurs entreprises...
Une vingtaine d'entreprises participeront. Les curieux sont invités à venir les encourager... La course se clôturera par une remise des prix.
> contact organisateur : 04 66 51 50 08

FOOT

La Communauté de communes accueille

le Tournoi de Pentecôte Louis Guillamon

L'ensemble du complexe du stade du Bourgidou (terrain d'honneur / terrains annexes / stabilisé / tribunes et vestiaires) sera mis à disposition de l'USSA et de Foot Terre de Camargue du samedi 11juin (8h00) au lundi 13 juin (19h) pour le tournoi annuel Louis Guillamon.
> contact organisateur : 04 66 53 94 47

Pétanque

La CCTC mettra à disposition de la Boule Sportive Aigues Mortaise le terrain stabilisé du Bourgidou pour les manifestations suivantes :

Jeu provençal	*Challenge Nanou LIGUORI*	*samedi 25 juin*
Jeu pétanque	*Prix de la Ville d'AIGUES-MORTES*	*samedi 16 juillet*
	Challenge Joseph PERRIN	*vendredi 26 août*

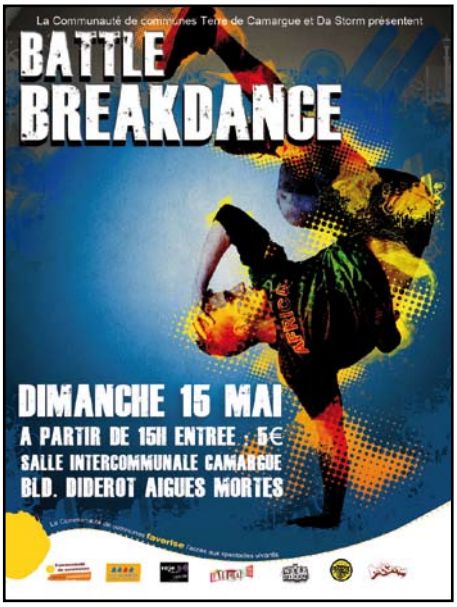

A la suite de la BATTLE BREAKDANCE organisée par la Communauté de communes et Da Storm en partenariat avec le Conseil Général du Gard , le Réseau des bibliothèques intercommunales propose des ateliers de rap :

- les vendredis 20 et 27 mai (17h30-19h30),
- les samedis 21 et 28 mai (10h30-12h30)

suivis d'un enregistrement de CD (date à déterminer avec les participants). Les séances se dérouleront à la médiathèque d'Aigues-Mortes et seront assurées par l'association Da Storm (nb : il est impératif de suivre l'ensemble des séances)

RESEAU des bibliothèques intercommunales

Horaires d'été

Lundi *9h-12h et 16h30-18h30*
Mardi *9h-12h*
Mercredi *9h-12h et 16h30-18h30*
Jeudi *9h-12h*
Vendredi *9h-12h*

> Gratuit, ouvert aux jeunes de 11 à 16 ans.
Inscriptions : 04 66 53 68 16 ou mediatheque.aiguesmortes@terredecamargue.Fr

WEB Modernisation du portail de lecture publique

RDV sur www.terredecamargue-culture.com

Barre des menus : accés aux informations pratiques, aux animations régulières et ponctuelles (agenda) proposées par vos bibliothèques, au catalogue vous permettant d'effectuer vos recherches documentaires par critère, vos réservations etc.

Les nouveautés

Les 'post' des bibliothèques : les animations ponctuelles

Pour votre première connexion, munissez-vous de votre carte de lecteur (qui vous a été remise lors de votre adhésion dans l'une de vos bibliothèques) et suivez les indications dans [Informations pratiques]

Partenariat public / privé

Equipement de véhicules

Le Président de la CCTC, L. ROSSO a, au cours des 2 dernières années, signé la réalisation de 2 opérations «navette gratuite» au cours desquelles des sociétés spécialisées dans les supports de communication et d'équipement urbain mettent à disposition des collectivités des véhicules, grâce à la participation d'annonceurs publicitaires locaux (commerçants et artisans du territoire).

Grâce à ce principe, le service Restauration Collective bénéficie, depuis juillet 2009, d'un véhicule frigorifique de type Kangoo, en complément de son propre équipement. Le même montage vient d'être réalisé pour un véhicule utilitaire de même type pour le service des Bâtiments.

La livraison du 2ème véhicule a été l'occasion pour le Président d'inviter les annonceurs au siège de la CCTC, quai des croisades à Aigues-Mortes afin de leur présenter le véhicule décoré autour d'un apéritif préparé par la Cuisine Centrale le 10 février dernier.

Remerciements aux entreprises locales participantes à l'opération 2ème véhicule:
LE TRAITEUR PROVENCAL, SUPER U, IMPRIMERIE DU PONANT, CARROSSERIE BARTHELOT, LETERTRE EURL, NAVI SUD, MAISON MEDITERRANNEENE DES VINS, BOUCHERIE CURE, C.T.A CAMARGUAIS, ALLIANCE PEINTURE, DAER, REGIS BARALLE, BT OPTIQUE, AGENCE AIGUES-MORTES IMMOBILIER

L.ROSSO, Président entouré d'élus communautaires et des commerçants et artisans ayant adhéré au projet.

Cuisine Centrale

Confusion...

Suite à de nombreuses réclamations provenant de parents d'enfants fréquentant le Centre aéré d'Aigues-Mortes, la cuisine centrale de la CCTC souhaite préciser aux administrés qu'elle ne fournit plus aucun repas au CESAM (Centre Social d'Aigues-Mortes) depuis le 1er juin 2010. Toute réclamation est donc à faire au CESAM et non pas à la CCTC.